



Visio-flash #6

Comment s'emparer de la question énergétique sur ma commune ?

Février 2026

*Panorama d'expériences
de collectivités pour comprendre et agir*

BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :



Sommaire

I. Enjeux et objectifs

II. On commence par quoi

III. Réduire sa consommation

IV. Informer et sensibiliser les habitants

V. Produire de l'énergie

VI. Clés de réussite

VII. Les acteurs pour vous accompagner

VIII. Infos complémentaires

“ *Les élus parlent aux élus*

“ *An dilennidi o komz ouzh an dilennidi*

I. Les enjeux et les objectifs

Pourquoi agir sur la question de l'énergie?

Quelles sont les échelles à prendre en compte?

I - Pourquoi agir sur la question de l'énergie?

Pour allier l'**ENJEU ÉCOLOGIQUE**
et la **MAITRISE DE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE**

- agir concrètement sur le changement climatique, tout en s'adaptant !
- maîtriser l'énergie dans le patrimoine public et à l'échelle du territoire (habitat, tertiaire privé...),
- produire de l'énergie renouvelables et la distribuer
- planifier son aménagement et organiser son territoire
- lutter contre la précarité énergétique

I - Pourquoi agir sur la question de l'énergie?

Et parce que c'est

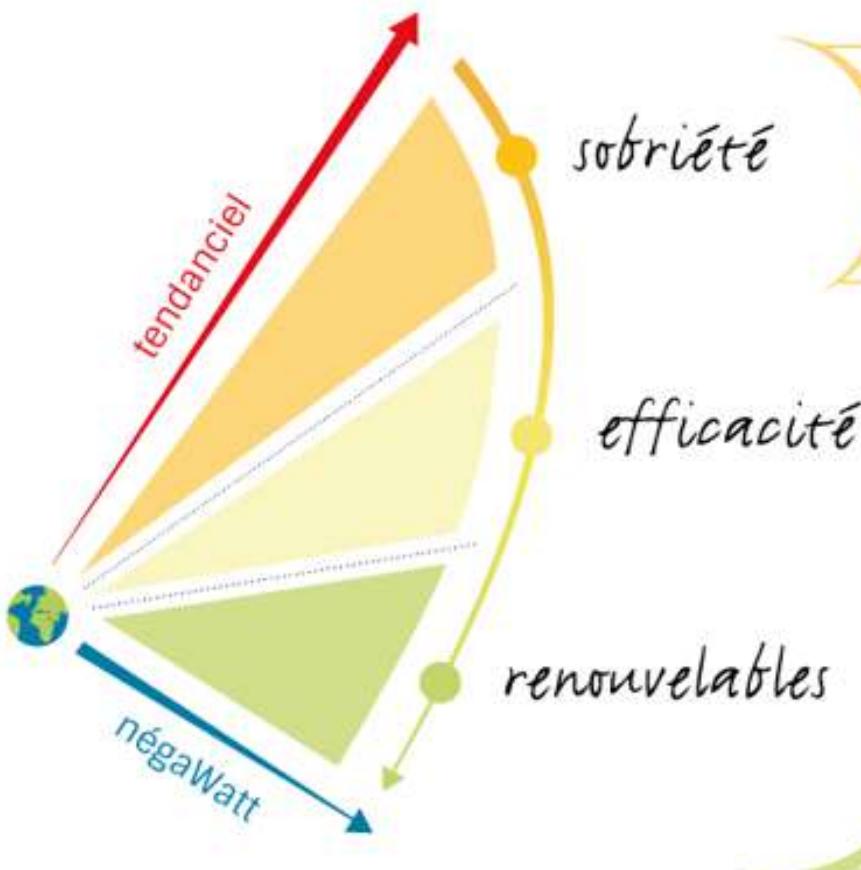
un **LEVIER DE DEVELOPPEMENT ET DE DYNAMISME !**

- Développer les compétences communales
- Développer l'économie locale
- Prendre la capacité des usagers/acteurs (services techniques) à se saisir des technologies, ergonomie
- Associer la population à des projets de territoire et répondre à une demande sociétale

I – Quelles sont les échelles à prendre en compte ?



I - Comment agir sur la question de l'énergie?



Prioriser les besoins énergétiques essentiels dans les usages individuels et collectifs de l'énergie.

Éteindre les vitrines des magasins et les bureaux inoccupés la nuit, limiter l'étalement urbain, réduire les emballages, etc.

Réduire la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un même besoin.

Isoler les bâtiments, améliorer les rendements des appareils électriques et des véhicules, etc.

Privilégier les énergies renouvelables qui, grâce à un développement ambitieux mais réaliste, peuvent remplacer progressivement les énergies fossiles et nucléaire.

Consommation d'énergie

Production

©Association négaWatt - www.negawatt.org

II. On commence par quoi ?

II – D'où part-on ?



La Méaugon (22): diagnostic par l'agence locale de l'énergie puis mise en place de la « Gestion Technique des Bâtiments »



Le Sel-de-Bretagne (35) :
analyse des [factures](#)

Création d'un nouveau métier, « **gestionnaire de flux** »: Lannion Trégor Com. (22) , Lannion, CC de Pontivy (56-22).

II – Zoom sur le Conseil en Energie Partagé

Service mutualisé entre plusieurs communes qui ne peuvent pas bénéficier de cette compétence en interne.

Co-financement possible par la CC



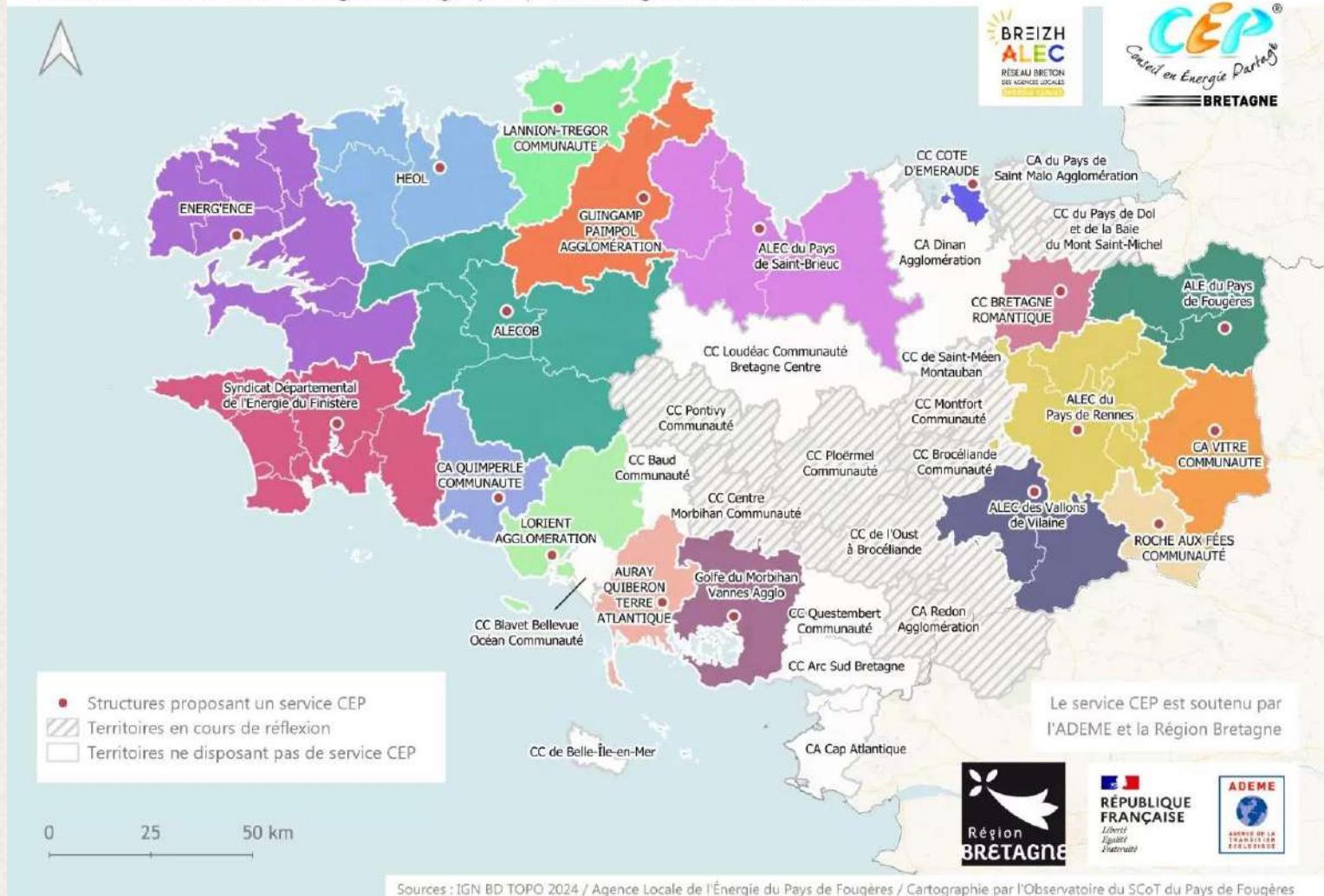
Mission: aider les collectivités à suivre et réduire leurs consommations d'énergies

De quoi s'agit-il ?

- Veille réglementaire
- Suivi des consommations énergétiques et réalisation d'un bilan énergétique annuel
- Accompagnement de projets (construction, rénovation)
- Réalisation de missions techniques (campagne de mesures de températures, de CO2, pré-diagnostic de bâtiments, thermographie infrarouge, etc)

II – Les CEP (conseillers en énergie partagée) en Bretagne

Le service Conseil en Énergie Partagé (CEP) en Bretagne au 1er mars 2025



Plus d'infos

II – La gestion de sa facture d'électricité



Plouguerneau (29): Démarche globale pour maîtriser sa facture d'électricité et actions simples avec projet plus ambitieux:

- Arrêter les contrats et les compteurs inutilisés
- Ajuster les puissances demandées au compteur
- Renégocier des contrats de gaz
- Contractualiser avec fournisseur énergie verte
- Sensibiliser les habitants



Crac'h (56) : Optimisation des abonnements et mise en place d'une fibre optique communale



Roche aux fées communauté (35) : Plan de sobriété interne

III. Réduire ses consommations énergétiques : sobriété et... efficacité !

III – Sobriété / efficacité dans la construction



Plerguer (22) : lors de la construction de l'école de Plerguer, il a été décidé de mutualiser la salle de motricité avec l'ALSH



Montreuil Le Gast (35) : optimise les locaux de la médiathèque pour créer une ludothèque à faible coût

dur et aménagement et le développement local durable

III – Sobriété / efficacité dans la rénovation



Retiers (35) : rénovation énergétique d'une école



Plaintel (22) : approche globale pour la rénovation de la mairie



Guiscriff (56) : Isoler un bâtiment existant: réhabilitation du complexe municipal

III – Sobriété / efficacité : ré-emploi et frugalité



Dirinon (29) : rénovation d'une ancienne maison de retraite, avec du ré-emploi et de la frugalité



Locmalo (56) : une rénovation de l'ancienne école en mairie, qui intègre un objectif de modularité



Les Touches (44): Rénovation bio-sourcée de l'ancienne mairie, ré-emploi du parquet, des radiateurs, du mobilier



Languédias (22) : reconstruction du restaurant scolaire, ré-emploi des menuiseries

III – Sobriété / efficacité : matériaux biosourcés



Hôpital Camfrout (29) : la salle polyvalente « exemplaire » passive et biosourcée



Plélan-Le-Grand (35) : construire un bâtiment performant: salle La Canopée



Brocéliande co (35): label passivhaus à la crèche et au pôle de dvt éco Le Repaire



Mordelles (35): un ERP en terre porteuse

III – Sobriété / efficacité dans l'éclairage public



Tinténiac (35) : modifier les amplitudes horaires d'éclairage



La Méaugon (22) : réduction/suppression des mâts; béton lavé » sur le sol des trottoirs pour refléter la lumière



Crac'h (56) : passage en LED de l'ensemble du parc et développement de lampadaires solaires LED



Plougasnou (29) : un schéma directeur d'aménagement lumière

III – Sobriété / efficacité dans l'éclairage public



Grand-Champ (56) : système d'éclairage public à la demande



D'Esmoulins (70): des lampadaires à éclairage intelligent, favorables à la biodiversité (ajustement de la luminosité grâce à des capteurs infrarouge thermiques)

© AMRF

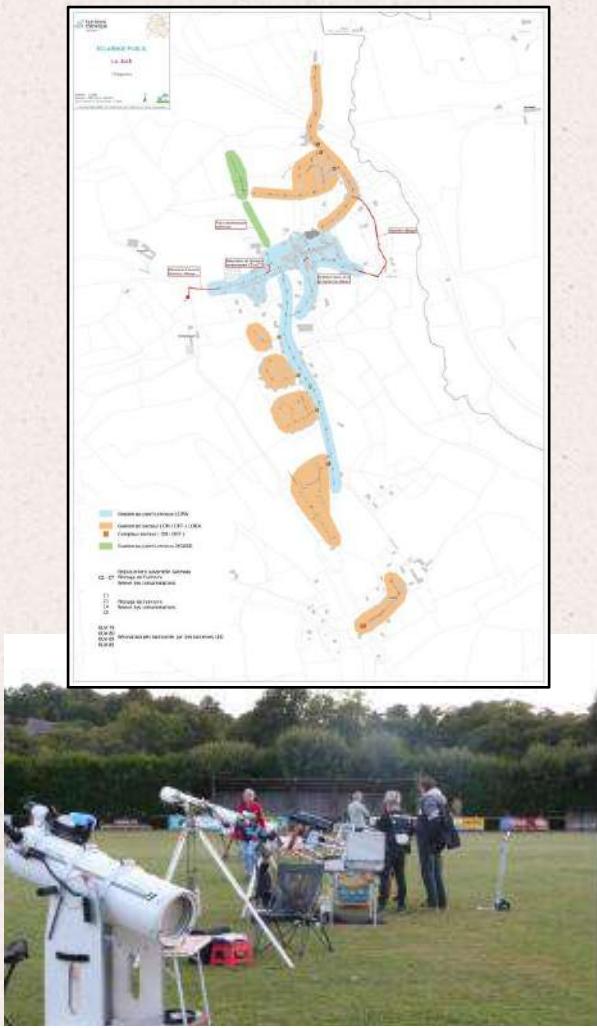


Loudéac communauté (22): installation de candélabres solaires autonomes dans ses parcs d'activités



Bon à savoir ! Le maire peut prendre un arrêté pour réglementer l'extinction des vitrines des boutiques et des publicités lumineuses pour protéger la faune et la flore sensibles à cette lumière.

III. La sobriété au service de la biodiversité ?



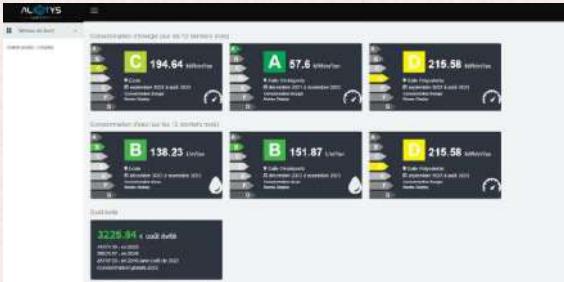
©Le Juch

Le Juch (29) : télégestion de l'EP, label Ville et Village étoilé



IV. Informer et sensibiliser les habitants

IV – Informer, sensibiliser les habitants



Saint-Sulpice-la-Forêt (35) : Accès en ligne des données de consommations des bâtiments communaux



Kergrist, Pluméliau-Bieuzy (56): atelier « Fresque du Climat » pour les habitants

Le Mené (22) : Organisation de visite d'un parc éolien, « conversation carbone »



Com. de communes :
conseils/accompagnement à la rénovation de l'habitat

Montfort Communauté (35) :
Animation d'un « atelier 2Tonnes »
pour les agents de la CC



V. Produire de l'énergie et/ou la consommer

V - Produire et/ou consommer du bois-énergie



Ploumilliau (22) : chaufferie bois et réseau de chaleur, échelle EPCI



Questembert Communauté (56): plate-forme bois-énergie communautaire



Plouaret (22): réseaux de chaleur et plan de gestion communale



La Grignais (44): réseau de chaleur approvisionné en bois local

V - Produire de l'énergie solaire/éolienne

En amont, se poser les bonnes questions:

1. *Quel est le potentiel ? Schéma des ENR*
2. *Quelle implication / portage souhaite avoir la collectivité ?*
3. *Est-ce que la collectivité souhaite investir ?*
4. *Quelle valorisation imaginée, pour l'énergie produite (revente/ autoconsommation) ?*



V - Produire de l'énergie : différents cas de figure

- Un **développeur** qui ouvre (ou pas) son projet à la participation des citoyens et/ou collectivités
- Une **centrale** déjà en fonctionnement **rachetée par des collectivités et/ou des citoyens**
- Un projet **initié et porté par des acteurs locaux** (citoyens, agriculteurs, entreprises locales...) et qui trouve dans les collectivités et/ou développeurs, des partenaires.
- Un projet **initié par la collectivité**, en partenariat ou non avec un développeur, et ouvert ou non aux habitants, porté par la collectivité, une **SEM ou un syndicat d'énergie**

V - Produire de l'énergie : ce que peut faire la collectivité

Elle peut :

- ✓ **Mettre à disposition du foncier / toiture**
- ✓ **Relayer, informer, légitimer le projet auprès des habitants**
- ✓ **Porter en régie, investir directement**, permet de garder la totale maîtrise du projet et le bénéfice de ses retombées
- ✓ **Créer une société pour permettre aux citoyens d'investir** , exemple société ECO avec 8 communes du pays de Redon
- ✓ **Prendre des parts financières dans le projet**, permet de garder une maîtrise partielle du projet et de ses retombées économiques

V - Produire de l'énergie solaire : via une SEM

Exemple: par une société d'économie mixte (SEM) à Saint-Armel (35)

- réalisation gratuite d'une étude de potentiel
- installation de l'ombrière et de la centrale photovoltaïque
- organisation du raccordement au réseau, exploitation et entretien de la centrale pendant 30 ans via une convention d'occupation temporaire
- À l'issue de cette période, trois possibilités s'offriront à la commune :
 - prolonger la mise à disposition à Breti Sun Park ou avec un autre opérateur
 - récupérer l'installation en régie
 - demander à Breti Sun Park de démonter l'installation



V - Produire de l'énergie : public/privé, quelles retombées pour le territoire ?



UN PROJET CITOYEN¹ RAPPORTÉ AU MOINS 2 FOIS PLUS AU TERRITOIRE

Projet citoyen



Projet privé



Dans un projet citoyen, le territoire garantit et maximise les retombées du projet grâce aux prestations locales et aux revenus issus de l'investissement des collectivités et des citoyens.

Dans un projet privé, le territoire ne bénéficie que du revenu de la fiscalité et des loyers liés à l'occupation de l'espace, ainsi que d'une part variable de prestations locales.

©Source: Energie Partagée

V - Produire de l'énergie solaire : l'usage

- En revente
- En **auto-consommation**, par le bâtiment accueillant l'installation
- En **auto-conso avec revente**
- En **auto-conso collective** pour plusieurs bâtiments



Neuillac (56) : solaire photovoltaïque sur un atelier municipal, revente. Inv. Morbihan NRJ



Saint-Joachim (44): solaire aérovoltaïque en toiture de la salle multifonctions, autoconsommation

V - Produire de l'énergie solaire : l'auto consommation



Trignac (44): solaire PV sur le toit de la mairie

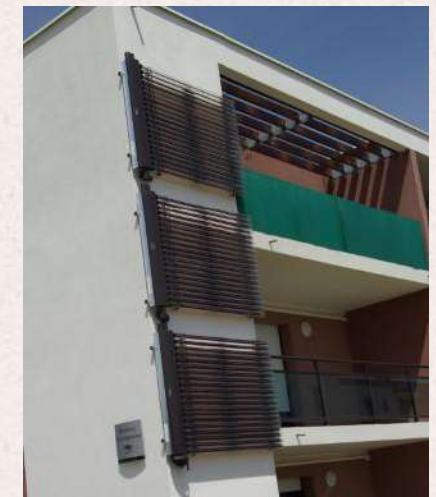


Plouguerneau (29): solaire thermique sur le toit de la Maison de la mer

Tracker



La Vraie-Croix (56) : Une centrale solaire en autoconsommation collective + habitants



La Chapelle-Thouarault (35): solaire thermique sur des logements

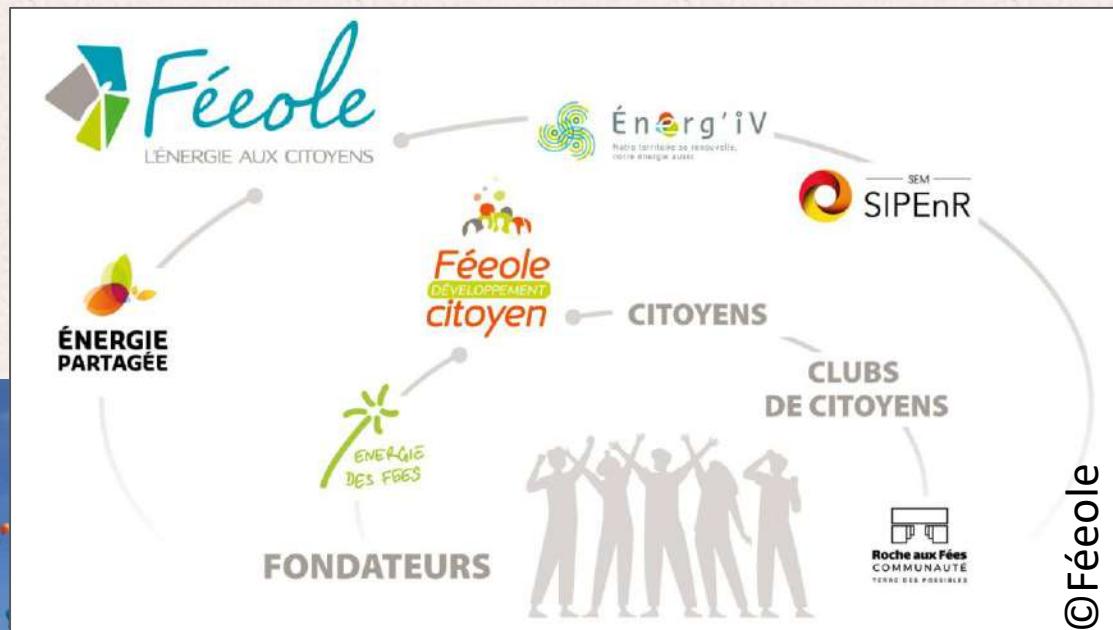
V - Produire de l'énergie : sollicitations extérieures?

Face à une sollicitation extérieure, se poser les questions :

- 1) Qui ? quelle structure ? (*Est-ce un partenaire de confiance ?*)
- 2) Quels intérêts ? *Intérêt privé ? Intérêt général ?*
- 3) Quels impacts ? (*économie, environnement, biodiv*)
- 4) Quels usages de l'énergie : *vente ? auto-consommation ?*
- 5) Quelle marge de négociation pour la collectivité ?

V - Produire de l'énergie éolienne

Bretagne Porte de Loire communauté (35) rédige 2 chartes pour encadrer les projets photovoltaïques et éoliens sur le territoire; Couesnon Marches de Bretagne(35), charte sur les projets de méthanisation



Roche aux fées communauté (35):
un parc éolien citoyen et public

Laurenan et Le Mené (22) : Un projet citoyen de parc éolien

V - Produire de l'énergie éolienne



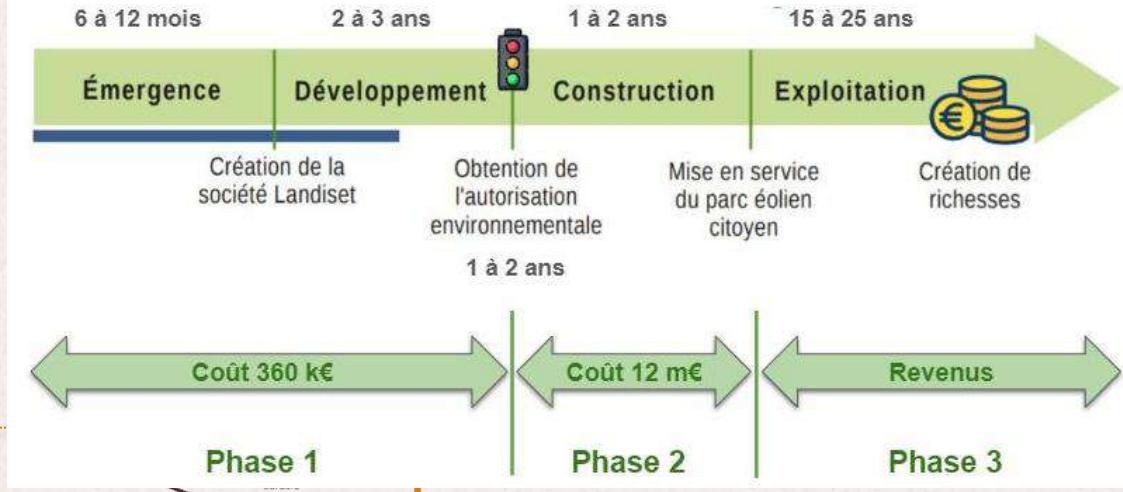
Saint-Ganton (35) : création d'une société gérante, sans investisseur industriel .

*Commission extra-municipale élus/citoyens,
accompagnement TARANIS,
EPV, des collèges pour la
gouvernance*



Plélan-le-Grand (35) : un parc citoyen de 6 éoliennes

Les étapes du projet



V - Produire du méthane



Couesnon Marches de Bretagne Co. (35):
méthaniseur Biogaz des Marches de Bretagne



Liffré (35): du gaz produit avec des biodéchets

VI. Clés de réussite



- **Se former et se faire accompagner** par des experts
- Étudier la faisabilité technique et le **potentiel**
- **Associer les habitants** : en les formant et en les associant, en les soutenant
- **Se projeter sur le volet économique** : un investissement important aujourd’hui, qui va permettre de faire des économies plus tard
- **Financements** existants
- Inscrire les projets dans les **dimensions interco**, nationale voire internationale (support de dynamisation d'un territoire)
- Définir un cadre institutionnel souple, mais qui permet l'action
- Inscrire, quand c'est possible, la possibilité des projets dans les **documents d'urbanisme**
- Comprendre qu'il s'agit d'une responsabilité collective à développer un **maximum de projets**

VI – Points de vigilance

POINTS DE VIGILANCE

- anticiper (PV) les futurs projets et envisager dès en amont la question énergétique dans la conception des projets (pour ne pas bloquer le « champ des possibles »)
- Se poser les bonnes questions, en amont, notamment pour anticiper les **solicitations extérieures**
- Organiser le développement des énergies renouvelables dans le cadre d'un **projet de territoire** et éviter les projets au coup par coup.
- Prendre en compte les enjeux de biodiversité présents sur le territoire (ABC)
- choisir les bons outils financiers et techniques de mise en œuvre

VII. Les acteurs pour vous accompagner

VIII – Les acteurs en Bretagne

Institutionnels :



→ Pour les collectivités. Portés par les ALEC, les EPCI ou les Pays



→ Pour les habitants, portés par les ALEC, les EPCI ou les Pays

Agences locales de l'énergie :



Accompagnement aux projets locaux :



Syndicats d'énergie et leurs SEM:



Energies renouvelables :



Energie solaire :



Bois-énergie :



Méthanisation / bois-énergie:



Eco-construction :



Sensibilisation :



VIII – Energie renouvelable : Les ‘Générateurs’ en Bretagne



LES GÉNÉRATEURS

Le réseau qui donne une nouvelle énergie à votre territoire

“...Bretagne...”

Brest Métropole

generateurs@breizh-alec.bzh

SDE 22



Anaël Allenou

anael.allenou@sde22.fr | 06 62 99 47 04

SDEF



Nicolas Lebert

nicolas.lebert@sdef.fr | 06 69 55 63 22

SDE 35



Gregory Kerhouant

g.kerhouant@sde35.fr
07 48 83 23 99

Morbihan Énergies

Anne Eusebe

generateurs@morbihan-energies.fr | 07 56 05 38 21



Un syndicat
de l'énergie
des territoires



lesgenerateurs.ademe.fr

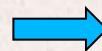
generateurs@breizh-alec.bzh

VII – Les acteurs en Loire-Atlantique

Institutionnels :



Plateforme France Rénov' dans les PdL



Pour les collectivités. Portés par les EPCI ou les Pays



*Pour les habitants,
portés par les EPCI et
le réseau des Espaces
Info Energie*

Syndicats d'énergie
et sa SEM:



Energie solaire :



L'accompagnement pour des projets ENR:



Bois-énergie :



Méthanisation
/ bois-énergie :



Accompagnement aux projets locaux :



Eco-construction :



VIII. Infos complémentaires

VIII – Ressources BRUDED

Sobriété énergétique:

Plans de sobriété communaux, les élus se mobilisent (2022)

Eclairage public:

Éclairage public : comment limiter les consommations et la facture ? à St-Médard-sur-Ille (35) (2011)

(Législation en matière d'éclairage des vitrines commerciales & bâtiments)

Réseaux de chaleur:

Retour sur la visite “Du réseau de chaleur à la gestion de la haie” à Guipel (35) le 24 septembre 2021

Energie éolienne et photovoltaïque:

Retours des webinaires sur les projets photovoltaïques et éoliens de territoire – avril 2021

Rencontre : Photovoltaïque citoyen à Parthenay-de-Bretagne en 2017

Méthanisation:

Retour sur la rencontre sur la méthanisation du 29 octobre 2021 à Betton (35)

Et le Retour sur le cycle Sobriété énergétique et énergies renouvelables organisé en 2023

IX – Quelques financements

- Certificats d'économies d'énergie
- subventions de l'État, de la Région
- ADEME
- Banque des Territoires: EduRénov' et ACTEE
- Fonds chaleur
-



Une page-ressource pour s'y retrouver, sur le site de **Territoire d'énergie 44**

A screenshot of a website for "Territoire d'énergie 44". The header includes the logo, navigation links for Accueil, À propos, Organisation, Missions, and Espace Collectivités TE44PRO, and a search bar. The main content area has a teal background with white text: "Une page-ressource pour s'y retrouver, sur le site de **Territoire d'énergie 44**". Below this, a large heading reads: "Tout savoir pour déployer vos actions et projets d'énergies renouvelables !". To the right is a colorful illustration of a wind turbine, solar panels, and other energy-related icons. At the bottom, a small text box states: "Dans un contexte de transition énergétique et d'adaptation aux enjeux climatiques, les actions et projets d'énergies renouvelables jouent un rôle central dans la stratégie de développement durable des territoires.".

Merci !

Trugarez !

www.bruded.fr



BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :

